

D'une génération à la suivante

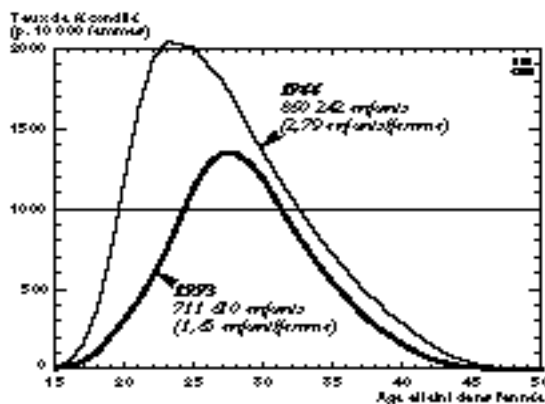
EN 1993, dernière année dont l'INSEE a publié les statistiques démographiques détaillées, la natalité est passée en France métropolitaine par un point bas [1]. Cette année-là, il est né 711 610 enfants, dont 347 021 filles, soit 48,8%. Pour les mères de ces enfants, les années de naissance les plus fréquentes étaient 1965 et 1966, soit 27 et 28 ans auparavant, représentant chacune environ 58 000 naissances, soit 8,2% du total. Plus de 50% des naissances (52,2% exactement) concernaient des mères nées pendant les sept années allant de 1962 à 1968 — de 25 à 31 ans auparavant. Regardons ce qui se passait au moment où beaucoup de ces mères de 1993 naissaient elles-mêmes. En 1966, il était né 860 242 enfants, dont 420 010 filles, soit 48,8% [2]. L'année de naissance la plus fréquente des mères était 1943, soit 23 ans auparavant ; elle représentait un peu plus de 60 000 naissances, soit 7,0% du total. Plus de 50% des naissances (55,3%) venaient de mères nées pendant les neuf années allant de 1938 à 1946 — de 20 à 28 ans auparavant. La natalité a certes baissé, mais les âges à la maternité se sont aussi décalés et resserrés : aujourd'hui, les mères sont souvent plus âgées que leur propre mère l'était à leur naissance, et leur période de fécondité est plus brève.

Fécondité plus basse et plus tardive

On peut retrouver cette constatation en termes de *fécondité*, c'est-à-dire en rapportant le nombre de mères au nombre de femmes de chaque année de naissance (graphique 1). En 1993, le maximum du taux de fécondité, pour les femmes nées en 1966, est 13,52%. Pour les sept années de naissance allant de 1962 à 1968 — de 25 à 31 ans

auparavant — le taux de fécondité dépasse 10% : plus de 10 % des femmes de ces âges ont mis un enfant au monde dans l'année. Au total pour ces sept années d'âge, la somme des taux de fécondité représente 52,1% de la somme des taux de tous âges, dite *indicateur conjoncturel de fécondité*, qui est de 1,65 enfant par femme.

En 1966, le taux de fécondité était maximal pour les femmes nées en 1943, avec 20,42% [3]. Des taux supérieurs à 10% étaient constatés pour treize années de naissance, de 1934 à 1946 — de 20 à 32 ans auparavant. La somme des taux de fécondité des sept années d'âge allant de 25 à 31 ans ne représentait que 40,7% de l'*indicateur conjoncturel de fécondité* de 1966, qui était de 2,79 enfants par femme. Ces mères de 1966 étaient en majorité nées pendant la crise de l'avant-guerre, la guerre de 1940 et l'Occupation. Leur forte fécondité compensait, et au-delà, leur faible nombre relatif.



Graphique 1 - Taux de fécondité par âge

Sommaire

Editorial : D'une génération à la suivante

• Fécondité plus basse et plus tardive	1
• Mortalité infantile divisée par trois.....	2
• Naissances hors-mariage multipliées.....	2
Démographie olympique.....	4



Mortalité infantile divisée par trois

Le nombre de *décès d'enfants de moins d'un an* était en France métropolitaine de 15 490 en 1966 (9 035 garçons et 6 455 filles) et de 14 400 en 1967. Les taux de mortalité infantile correspondants étaient de 21,7 et de 20,7 pour 1000 naissances vivantes. A l'époque, ces chiffres apparaissaient en net progrès sur des taux de l'ordre de 70 p. 1000 avant la guerre et encore de 40 p. 1000 en 1954. Mais on jugeait ces progrès insuffisants : en 1966, le taux de 21,7 (p.1000) de la France se comparait à des taux de 15,0 en Finlande, 14,6 en Norvège, 14,7 aux Pays-Bas et 12,6 en Suède [2].

En 1993, le nombre de décès d'enfants de moins d'un an est tombé à 4 604 (2 732 garçons et 1 872 filles). Le taux correspondant est de 6,5 p. 1000 naissances vivantes, qui se compare à des taux de 4,4 en Finlande, 5,0 en Norvège, 6,3 aux Pays-Bas, et 4,8 en Suède ; mais aussi 5,8 en Allemagne (unifiée), alors qu'en 1966, le taux de mortalité infantile (23,5) était plus élevé en Allemagne fédérale qu'en France [4].

Le nombre de *mort-nés*, autrefois plus faible que celui des décès d'enfants de moins d'un an, est depuis 1960 du même ordre que celui-ci : 16 400 en 1966, 3 800 en 1993.

En 1966, il y avait eu 8 670 *accouchements de jumeaux*, qui avaient donné naissance à 16 390 enfants vivants. S'y étaient ajoutés 85 accouchements de triplés et 3 de quadruplés, au total 16 638 enfants vivants issus d'accouchements multiples, 1,9% des naissances. En 1993, il y a eu 9 095 accouchements de jumeaux, qui ont donné naissance à 17 946 enfants vivants. S'y sont ajoutés 271 accouchements de triplés et 7 de quadruplés, au total 18 780 enfants vivants issus d'accouchements multiples, 2,6% des naissances.

L'allure générale de la *saisonnalité des naissances* n'a pas changé, mais le minimum de novembre est un peu moins marqué (de 8% inférieur à la moyenne mensuelle de 1966, de 5% à celle de 1993), mais le maximum de mai (+6% en 1966) s'est décalé à juillet (+9% en 1993).

En 1966, 797 326 enfants étaient nés de mères françaises (92,7%) et 7364 enfants (0,9%) étaient nés de mères de nationalité « non déclarée ». En 1993, 633 000 enfants sont nés de mères françaises (89,0%) et il n'y a plus de nationalité non déclarée. La proportion de *mères étrangères* a donc crû de 7 à 11%.

Naissances hors-mariage multipliées

Mais la modification de loin la plus importante entre les mères de 1966 et celles de 1993 est celle de leur *statut matrimonial*. En 1966, sur les 860 242 enfants nés vivants, 51 182 étaient classés

« illégitimes », soit 5,9%. En 1993, sur 711 610 enfants, 248 331 étaient classés « naturels » (le changement de vocabulaire prêté à réflexion), soit 34,9%, proportion multipliée par presque six. Sur un nombre de naissances légitimes réduit de... 42,7% (809 060 en 1966, 463 279 en 1993), la proportion de conceptions pré-nuptiales (intervenant dans les huit mois du mariage) s'est réduite de moitié, de 22,6% à 11,2%.

La désaffection pour le mariage a accompagné, dans la plupart des pays développés, la croissance de la fréquence de l'activité salariée des femmes et les progrès de la maîtrise de la fécondité. Cette désaffection s'est cependant faite de façon très variée (tableau 1).

Tableau 1 - Proportion de naissances hors-mariage 1970 et 1993 (pour 100 naissances)

	1970	1993		1970	1993
Allemagne (ouest)	7,2	14,8	Croatie	5,4	7,8
(est)	5,5	11,9	Slovénie	8,5	28,0
Autriche	13,3	41,1	Bulgarie	9,3	22,3
Belgique	12,8	26,3	Hongrie	5,4	17,6
Danemark	2,8	12,6(a)	Pologne	5,0	8,2
Finlande	11,0	46,8	Roumanie	3,5	17,0
France	5,8	30,3	Rép. tchèque	5,4	12,7
Irlande	6,8	34,9	Slovaquie	6,2	10,6
Islande	2,7	19,5	Russie	10,6	18,2
Luxembourg	29,9	58,3	Estonie	14,1	38,3
Norvège	4,0	12,9	Lettonie	11,4	23,0
Pays-Bas	6,9	44,4	Lituanie	3,7	9,0
Royaume-Uni	2,1	13,1	Ukraine	9,2	12,8(b)
Suède	8,0	31,7	Canada	9,6	35,3
Suisse	18,4	50,4	Etats-Unis	10,7	31,0
Espagne	3,8	6,3	Australie	9,3	24,9
Grèce	1,3	10,5(a)	Nlle-Zélande	13,9	38,0
Italie	1,1	2,8	Japon	0,9	1,1
Portugal	2,2	7,2			
	7,2	16,9			

(a) : 1992 (b) : 1994

Source : INED [4]

En 1966, le nombre de mariages (339 746) dépassait largement celui des dissolutions de couples mariés (267 306, somme de 36 732 divorces, de 66 194 veuvages masculins et 164 380 veuvages féminins). En 1993, le nombre de mariages s'est abaissé à 255 190, celui des divorces s'est élevé à 110 759, tandis que celui des veuvages variait peu: 58 802 masculins et 162 735 féminins, soit 332 296 dissolutions. L'excédent de 72 440 couples mariés en 1966 a fait place en 1993 à un déficit de 77 106.

Le nombre absolu de couples mariés diminue donc, et ce depuis plusieurs années. Au 1er janvier 1967, dans une population de 49,6 millions d'habitants, il y avait 11,5 millions de couples mariés représentant 46,3% de la population totale et 61,8% de la population de 15 ans ou plus. Au 1er janvier 1994, dans une population augmentée de plus de 8 millions de personnes (57,8 millions d'habitants), il y a 12,5 millions de couples

mariés, qui représentent 43,4% de la population totale et 54,1% de la population de 15 ans ou plus. La situation de couple non-marié, quoique beaucoup plus fréquente, reste nettement minoritaire. Ce qui est devenu majoritaire, c'est de commencer par cohabiter : « *A la fin des années soixante, il était rare que les couples se forment sans se marier d'emblée. En trente ans, entre 1965 et 1995, la mise en couple sans mariage s'est imposée comme mode d'entrée en union, passant de 10% à 90% des couples* » [5]. De plus, la décision des cohabitants de se marier, souvent liée naguère à la grossesse, est devenue indépendante de celle-ci, et le sort des enfants vivant chez des parents non-mariés ne diffère guère de ceux dont les parents sont mariés : « *Il n'y a pas eu, dans les vingt-cinq ou trente dernières années, d'augmentation sensible du nombre d'enfants venant au monde en l'absence de leur père. Une telle situation reste très marginale. (...) Le nombre d'enfants que leur père n'a pas reconnu est environ 17 000 des 51 000 enfants illégitimes de 1965 et ce sera 20 000 des 242 000 enfants illégitimes de 1991* » [6].

Les problèmes auxquels sont confrontés les cohabitants ayant des enfants, notamment en cas de rupture ou de décès (la séparation n'est pas le divorce et il n'y a pas de mot pour le « veuvage »

des cohabitants) et aussi la volonté de l'État de limiter les complications et injustices dues à la multiplication des couples non-mariés peuvent provoquer une hausse des mariages de « régularisation ». Ce qui paraît définitif en revanche, c'est que le mariage n'intervienne plus au début, mais au cours, de la vie en couple.

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

- [1] Christine COUET et Irène TAMBY : *La situation démographique en 1993. Mouvement de la population*. INSEE-Résultats, n° 469-470, mai 1996. (Pour les statistiques courantes de 1994 et 1995, voir *Population & Sociétés*, INED, n° 311, mars 1996).
- [2] Solange HÉMERY : *Mouvement de la population. statistiques annuelles 1965-1966*. Impr.nationale, 1974.
- [3] Gérard CALOT : *La mesure des taux en démographie*. INED, Travaux et Documents, n° 104, 1984.
- [4] Catherine de GUIBERT-LANTOINE et Alain MONNIER : « La conjoncture démographique : L'Europe et les pays développés d'Outre-mer », *Population*, INED, 4-5, 1996.
- [5] Laurent TOULEMON : « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, INED, n°3, 1996, p. 675-716.
- [6] Patrick FESTY : « L'enfant dans la famille. Vingt ans de changement dans l'environnement familial des enfants », *Population*, INED, n° 6, 1994, p. 1245-1296.

(suite de la page 4)

la Pologne et l'Espagne; en Europe, le Royaume-Uni est la puissance la moins bien classée. Par continent, l'Europe au sens large se détache nettement au nombre des médailles, l'Océanie au taux par habitant (tableau 3).

Le palmarès féminin

Sur les 271 épreuves (portant sur 26 sports), 163 sont des épreuves uniquement masculines, 97 uniquement féminines, 11 sont mixtes (équitation, voile, badminton) ; au total, 108 possibilités d'épreuves sont donc offertes aux femmes. Il existe des sports réservés aux hommes (boxe, haltérophilie, lutte), d'autre aux femmes

(gymnastique rythmique et sportive, softball).

Comme dans le classement général, nous n'avons fait figurer que les pays ayant gagné plus de 10 médailles (tableau 4). Il y en a neuf.

Le classement en nombre absolu est peu différent du classement général (messieurs, plus dames) avec quatre pays nettement en tête : Etats-Unis, Chine, Allemagne, Russie. Toutefois, la France ne figure qu'au huitième rang, ex-aequo avec la Roumanie (11 médailles), et la Chine se distingue par des résultats féminins exceptionnels, au point que les dames y ont glané plus de médailles que les messieurs. Mais, en raison de son poids

démographique, la Chine tombe ici aussi en dernière position du classement relatif. L'Australie reste première, talonnée par la Roumanie, qui doit son score à la gymnastique. Les Etats-Unis et la Russie n'occupent que les septième et huitième places.

* * *

Devenir une nation sportive ne s'improvise pas. Plusieurs olympiades seront encore nécessaires pour que les résultats donnent une image du monde aussi universelle que le défilé de la cérémonie d'ouverture et une image du sport aussi pure que celles de la charte et du serment olympiques.

Jean-Claude CHESNAIS

Tableau 3 - Les résultats par continent

Continent	Nombre total	Population 1996 (millions)	Taux pour 10 millions d'hab.
Afrique	34	748	0,5
Amérique du Nord	123	296	4,2
Amér.Latine et Caraïbes	56	490	1,1
Australie - Nouv. Zélande	47	22	21,2
Asie	139	3 510	0,4
Europe*	443	727	6,1
Monde	842	5 793	1,5

* y compris pays baltes, Biélorussie, Russie, Ukraine, Moldavie

Tableau 4 - Les 9 nations ayant gagné au moins 11 médailles féminines

Rang	Pays	Taux p. 10 millions
1	Australie	14
2	Roumanie	10
3	Corée du Sud	5,6
4	Allemagne	4,8
5	Italie	4,0
6	France	3,7
7	Etats-Unis	2,7
8	Russie	2,4
9	Chine	0,5

DÉMOGRAPHIE OLYMPIQUE

Atlanta, 1996, le vrai bilan (1)

A Atlanta, 197 délégations nationales ont défilé ; pour la première fois, la participation était réellement planétaire. Toutefois, chaque pays n'a eu tendance à ne célébrer que les victoires de «ses» champions. Une telle présentation a laissé une image incomplète et déformée du bilan réel des Jeux.

Il convient de comparer les performances de chaque pays à la taille des populations.

Sur les 197 pays en lice, seuls 79 ont obtenu au moins une médaille et 46 nations — soit à peine une sur quatre — ont gagné au moins trois médailles. Bien plus, les huit premières du classement global (Etats-Unis, Russie, Allemagne, Chine, Australie, France, Italie, Corée du Sud) se partagent la moitié du total des médailles : 419 sur 842. Les Etats-Unis sont largement en tête, avec 101 médailles ; les pays de l'ex-Union Soviétique (Russie, Ukraine, Biélorussie, etc) réunissent, il est vrai, 123 médailles, mais pouvaient aligner globalement plus de concurrents.

L'hymne national n'a retenti que pour 52 pays. La concentration est ici encore plus forte que pour l'ensemble des médailles, puisque six pays (Etats-Unis, Russie, Allemagne, Chine, France, Italie) remportent, à eux seuls, la moitié des médailles d'or : 134 sur 271.

842 médailles pour 5 793 millions de Terriens, cela fait une moyenne de 1,5 médaille pour 10 millions d'habitants. Mais plus de 1,1 milliard de personnes appartiennent à des pays qui n'ont obtenu aucune médaille et près de 1,3 milliard à des pays n'en ayant gagné qu'une seule. Avec une médaille unique, l'Inde (965 millions d'habitants) fait figure de parent pauvre parmi les géants démographiques. Les deux grands voisins de l'Inde, le

(1) Nous remercions le *Comité International Olympique* (Lausanne) pour les données qu'il nous a aimablement communiquées

Tableau 1 - Répartition des nations participantes par nombre de médaille(s) obtenue(s)

Nombre de médaille(s) obtenue(s)	Nombre correspondant de pays	Nombre total de médailles	Pop. cumulée de chaque groupe de pays (en millions)	Taux de médaille(s) pour 10 millions d'hab.
0	118	0	1 133	0
1	21	21	1 277 (a)	0,2
2	12	24	152	1,6
3 à 5	12	40	486	0,8
6 à 8	11	74	246	3,0
11 à 19	10	149	490	3,0
20 ou plus	13	530	2 009 (b)	2,6 (c)
Total	197	842	5 793	1,5

(a) dont Inde (965 millions)

(b) dont Chine (1 220 millions), sans Hong Kong et Taïwan

(c) 6,1 sans la Chine

Pakistan et le Bangladesh, qui regroupent 265 millions d'habitants sont, eux, totalement absents du classement.

Finalement, seulement un Terrien sur deux vit dans un pays qui a remporté au moins six médailles. Si donc la participation est bien planétaire, le succès, quant à lui, est très inégalitaire (tableau 1). Pour éviter les aléas liés aux petits nombres, nous avons pris le parti de ne considérer que les pays ayant gagné *plus de dix médailles*, soit 23 pays ayant gagné au total 735 des 842 médailles (tableau 2).

La hiérarchie internationale se trouve profondément bousculée. Avec environ 4 médailles par dizaine de millions d'habitants, les Etats-Unis reculent de la 1^e à la 19^e place, et la Russie, de la 3^e à la 18^e. L'Allemagne, elle, rétrograde du 3^e rang au 9^e ; son score est cependant deux fois supérieur : 8 médailles pour dix millions d'habitants. La France perd son statut de « cinquième nation olympique », pour glisser au onzième rang. Enfin, la Chine, quatrième au classement apparent, du fait de son énorme masse démographique (1,2 milliard), se trouve reléguée au dernier rang (23^e), nettement en-dessous de la moyenne mondiale.

C'est l'Australie, cinquième (avec 41 médailles) au classement brut, qui fait figure de vainqueur, avec le record de 23 médailles pour dix millions d'habitants. Elle est suivie par des pays de l'ex-bloc soviétique, Cuba, Hongrie (21 à 22 médailles par dizaine de millions d'habitants), Bulgarie, Biélorussie, République tchèque, Roumanie, entre lesquels s'intercalent les

Tableau 2 - Les 23 nations ayant gagné au moins 11 médailles

Rang	Pays	Population (millions)	Taux p. 10 millions
1	Australie	18	22,9
2	Cuba	11	22,7
3	Hongrie	10,5	20,8
4	Bulgarie	9	17,0
5	Biélorussie	10	14,9
6	Pays-Bas	15	12,2
7	Rép. tchèque	10	10,6
8	Roumanie	22	8,8
9	Allemagne	81	8,0
10	Canada	28	7,4
11	France	58	6,4
12	Kazakhstan	17	6,4
13	Corée du Sud	45	6,0
14	Italie	58	6,0
15	Ukraine	51	4,5
16	Pologne	39	4,4
17	Espagne	39	4,3
18	Russie	149	4,2
19	Etats-Unis	260	3,8
20	Grande-Bretagne	57	2,6
21	Japon	125	1,1
22	Brésil	168	0,9
23	Chine	1220	0,4

Pays-Bas (sixième avec un taux de 12) et le Canada (dixième avec un taux de 7).

Les Etats-Unis et la Russie sont également devancés par la Corée du Sud et l'Italie, qui réalisent un score de 6, et même par l'Ukraine,

(suite page 3)

RECTIFICATIF

Population & Sociétés n° 315

« Les réfugiés dans le monde »

LUC LEGOUX

Le sens du texte suivant l'intertitre « Vers une politique de prévention? », page 4 a été altéré. L'auteur avait écrit : « Pour refuser l'accueil des réfugiés, on affirme que **dans tout exil, il existe une dimension** fuite devant la persécution **et une dimension** migration économique. Dans son précédent rapport (1994), le H.C.R. avait **traduit** cette idée par « les gens ont le droit... »

(la suite sans changement).